

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 2006

Québec, le 19 juin 2006

Madame Angela Burgos
Directrice générale
Collège Centennial
3641, avenue Prud'homme
Montréal (Québec) H4A 3H6

Objet : Suivi au rapport d'évaluation institutionnelle

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 13 juin 2006, des mesures prises par le Collège Centennial concernant les suites apportées à l'évaluation institutionnelle. Dans son rapport, la Commission avait recommandé à l'établissement d'accorder au secteur collégial une place adéquate, notamment au sein du conseil d'administration.

La Commission note que le conseil d'administration de l'établissement a entrepris un processus de planification stratégique visant le secteur collégial et qu'il y a associé les enseignants du collégial, entre autres lors de la définition de la mission et de l'énoncé de vision. La Commission considère que ces actions démontrent une plus grande préoccupation du conseil d'administration envers l'enseignement collégial et qu'elles répondent ainsi à la recommandation. La Commission encourage le Collège Centennial à prendre les actions qui permettront de maintenir l'engagement du conseil d'administration envers la mission du secteur collégial.

La Commission constate également les autres gestes posés par le Collège à la suite de l'évaluation institutionnelle, notamment la consultation réalisée auprès des étudiants et la réorganisation administrative visant à améliorer les services aux élèves.

En conclusion, la Commission juge que le Collège Centennial a donné des suites satisfaisantes à l'évaluation institutionnelle.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur